par les réalités du présent, se plaisent à contempler ces nobles têtes de vieillards qui ont accepté, pour leur vie durant, l'éclatante mission de sauvegarder le régime responsable, l'héritage inviolable que nos pères nous ont conquis avec le plus pur de leur sang.

Des enthousiastes s'attendraient à voir, dans notre position critique, un vent de révolte faire frémir ces poitrines, lorsque pénêtre l'homme qui a osé porter la main sur l'arche sainte de nos lois; mais non, le catarrhe, l'ignoble catarrhe, secoue seul ces poitrines vidées, et c'est avec des gravités de Sphinx, avec le flegme, sans le courage, des sénateurs de la vieille Rome se laissant tirer la barbe sur leurs chaises curules par les barbares envahisseurs, qu'ils attendent le mot d'ordre du roquet qui leur a signifié son bon plaisir.

Un homme vient d'entrer en Louis XIV, botté, éperonné, à grands fracas de clairons et de trompettes, claque en tête, sabre au côté.

Aussitôt tous ces visages pâles s'inclinent jusqu'à terre sans oser lever les yeux.

Et pourtant, l'homme qui vient de prendre place sur le trône n'est plus aujourd'hui ce qu'il était hier.

Hier encore il venait parmi nous en représentant de la Souveraine; il était d'essence royale presque, et ne devait compte de ses actes qu'à Celle dont le sceptre commande aux quatre coins du globe.

Les temps sont changés, et nos lieutenants-gouverneurs ont choisi une autre allégeance. Renonçant à recevoir le mot d'ordre des salons de Rideau Hall, ils s'abaissent à quêter leurs instructions dans les cuisines d'Earnsclisse et les bouges orangistes des capitales ontariennes: qu'ils en supportent les conséquences.

Le peuple requiert aujourd'hui les droits que cette dégringolade lui a acquis. On ne démocratise pas en vain les positions jusqu'auxquelles notre œil avait peine à s'élever.

Si c'est le cabinet d'Ottawa qui règle les affaires de Spencer-Wood, le peuple, qui fait et défait les ministères fédéraux, peut prétendre, avec l'hôte du palais gubernatorial, à des privautés que défendait autrefois la sainteté de l'investiture royale.

Mais alors, pourquoi ce bruit, ce fracas, cet ava, chissement?

A quoi bon ces saluts et ces salamaiecs, puisque c'est un des nôtres qui passe?

Ah! si Drumont, avant d'écrire son chapitre des "Simulacres," cût connu notre Sénat au petit pied, quelles jolies pages il aurait pu sortir de ce cénacle

vide et impuissant, dont la majorité gouvernementale est prête à toutes les besognes lâches.

L'inamovibilité ne remet même pas un peu de nerf dans ces fantoches dégommés et décrépits

Pourquoi donc couvre-t-on de fleurs le vainqueur? C'est bien triste à dire, mais relisez un peu l'Apocalypse, et vous trouverez: parceque l'homme qui s'avance au milieu de ces crânes blanchâtres, flétris comme les fleurs au lendemain de l'orage, est celui "qui a tout créé, et que c'est par sa volonté que tout subsiste," même le Conseil Législatif.

La peur d'être ignominieusement chassés fait entonner ces cantiques où l'on retrouve bien l'essence divine de "Nos Chambres Hautes." Au prentier siècle de l'ère chrétienne, vingt siècle savant le "Ind-Vicaire Trudel, Saint-Jean lui-même avait d'on vert les formules d'aplatissement dans lesquelles se complaieraient les défenseurs de notre langue, de nos lois et de notre foi.

Ce qui est haïssable dans cette scandaleuse tenue de notre Sénat provincial, c'est le mensonge, le simulacre, cette *idolâtrie* dont Carlyle donne une définition saisissante: "Les idoles ne sont idolâtriques que lorsqu'elles deviennent douteuses, vides pour le cœur de l'adorateur. C'est l'insincérité qui rend les idoles haïssables et les idolâtres odieux. L'homme sincère, honnête, plein de son fétiche, est touchant quand même."

Braves Canadiens qui lirez ceci, songez en vousmêmes ce qu'est ce Conseil, ce qu'il fait; voyez si tout n'y est pas fausseté, petitesse et grimace, et vous comprendrez toute notre indignation, notre écœurement de la farce sinistre qui se joue sous ces lambris aux tentures écarlates.

Un beau jour, alors, brisant ces idoles, vous vous trouverez en face d'un cadavre qu'on galvanise cha que année pour une mise en scène macabre, et vous vous écrierez avec toute votre foi:

"Il est des morts qu'il faut qu'on tuc."

DEMOS.

Nous adressons aujourd'hui des factures d'abonnement à tous nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année, en les priant de nous faire parvenir ce petit montant. Le moyen le plus efficace de montrer l'intérêt que l'on porte à une publication est de payer l'abonnement promptement.

Parmi nos plus florissantes institutions canadiennes de haute finance il faut compter la Banque Jacques-Cartier, dont nous publions, dans cette édition, le compte-rendu de l'exercice financier qui s'est terminé au 1er juin dernier. La sage administration de cette banque et la courtoisie de ses officiers l'ont rendue prospère en quelques années, ainsi qu'il appert par les chiffres du rapport.